

Fautaua c/o Complexe Napoléon Spitz - Pirae BP 5464 – 98716 PIRAE Polynésie Française fedetahititriathlon@gmail.com

A l'amphithéâtre de l'IJSPF à Pirae, le samedi 22 janvier 2022

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22/01/2022 DE LA FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON (FTTri)

<u>Début de séance</u> : 8h45 <u>Fin de séance</u> : 11h34

Associations affiliées au 23/01/21	Nombre de licenciés au 31/12/20	Nombre de voix
AS TAMARII PUNARUU TRIATHLON	59	5
CERCLE DES NAGEURS DE POLYNESIE	35	4
FEI PI TRIATHLON	101	6
KONA TRI TAHITI	50	4
MARARA TRI	20	2
VAHINE TRI	40	4
VSOP MOZTEAM	48	4
LICENCES INDIVIDUELLES	2	0
TOTAL	355	29

<u>Présents</u>:

- <u>Membres de la FTTri présents</u>: Joe Tapare (Président), Laurent Buvry (Trésorier), Paquita Lysao (Vice-Présidente) et Stéphanie Boret (Secrétaire), Serge Leprince (membre du conseil d'administration), Olivier Le Cam (membre du conseil d'administration), Eric Zorgnotti (membre du conseil d'administration), Sébastien Petit (membre du conseil d'administration). Gwenaelle Rauby (membre du conseil d'administration).
- Clubs représentés: AS Tamarii Punaruu Triathlon (Yannick Champs, Président), Cercle des nageurs de Polynésie (Bernard Costa, Président), Fei Pi Triathlon (Christophe Lefevre, Président), Kona Tri Tahiti (Yoann Hotelier, Président), Vahiné Tri (Océane maindron Présidente, Amandine Matera Vice-Présidente et Jessica Perichon Secrétaire), Vsop Mozteam (Thomas Mourier, Président), Cedric Cyffers et Thomas Schmit.
- Clubs non représentés : Mararatri



- <u>Excusés</u>: Procuration à Joe Tapare: Diane Wong (membre du conseil d'administration)
- Invités : Rémy Ségard (Directeur Technique) et Jaël Tuarri (Secrétaire administrative)
- Total de personnes présentes à l'assemblée générale : 21 personnes

Ordre du jour :

- 1/ Accueil, ouverture et émargement.
- 2/ Mot du président
- 3/ Approbation du PV de l'AGO du 7 septembre 2021
- 4/ Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2021
- 5/ Approbation du bilan financier 2021
- 6/ Présentation des perspectives pour 2022
- 7/ Présentation et approbation du bilan prévisionnel pour 2022
- 8/ Approbation de la règlementation fédérale 2022
- 9/ Questions diverses

1/ Accueil, ouverture et émargement

Nombre de voix présentes : 27, sur 29 possibles. Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 9h00.

2/ Mot du président

Joe Tapare présente ses vœux pour 2022 à l'ensemble des personnes présentes, membres du CF, présidents de clubs, représentants de clubs. Il remercie les licenciés, les présidents de clubs et les partenaires.

Une année 2021 riche malgré les conditions sanitaires :

- Réussite du déplacement aux championnats de France d'Aquathlon avec un titre de champion de France par équipe benjamin
- Des athlètes acteurs avec le retour sur le territoire de Salomé De Barthez et l'arrivée de Jean-Marc Rimaud
- Un championnat de Polynésie réussi malgré la météo avec la victoire de Benjamin Zorgnotti et Guénaelle Rauby, un fort taux de participation et une réussite d'entente entre les 2 clubs organisateurs (CNP et Kona tri).



- Des triathlètes qui s'illustrent sur d'autres disciplines : championnats d'athlétisme (cross), course d'eau libre, course vélo et la présence de 2 athlètes haut-niveau (Benjamin Zorgnotti et Thomas Lubin) présents à l'international.
- Joe Tapare propose une feuille de route enthousiaste et réaliste avec une politique fédérale qui accompagne et qui forme les licenciés sur le plan sportif et humain.

3/Approbation du PV d'AGO du 7 septembre 2021

Note de Thomas Mourier pour le VSOP Moz Team : la date et l'heure de l'AG ne permettait pas au club d'être présent car en semaine et en soirée, et la visio ne leur ont pas permis de bien suivre et d'intervenir lors de cette assemblée. Demande du club : prioriser les assemblées le samedi.

Soumis au vote, le procès verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2021 est adopté à la majorité des membres présents et représentés dont une abstention (VSOP-MozTeam).

4/ Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2021

Joe Tapare, donne la parole à Monsieur Rémy Ségard, Directeur Technique de la FTTRI, afin qu'il puisse présenter le rapport d'activité de l'année 2021.

Monsieur Rémy SEGARD, commence ce rapport par un rappel des objectifs annuels concernant les missions que la FTTri doit réaliser suite à la délégation de service public qu'elle a obtenue en 2020. Ces objectifs concernent les missions de développement, de formation et de haut niveau.

Développement :

- <u>Effectif de la FTTri pour le 1er semestre 2021</u> : Le nombre de licenciés au 31 décembre 2021 est de 321.
- **Effectif des écoles de triathlon**: Le nombre de licenciés jeunes est de 112. 4 clubs affiliés (As Tamarii Punaruu, Cercle des Nageurs de Polynésie, Kona Tri Tahiti et Fei Pi Triathlon) viennent de labeliser, pour la deuxième année consécutive, leur école de triathlon. Une demande en cours de finalisation auprès de la Fédération Française de Triathlon.
- <u>Promotion des disciplines</u>: Un stage a pu être mis en place lors du weekend du 10 / 11 avril 2021. Un stage cross triathlon 100% nature qui a rassemblé plus d'un vingtaines de participants dont 4 non-licenciées. Le second qui devait se mettre en place le weekend du 4 / 5 septembre 2021 à du être reporté (à une date ultérieur) suite à la conjoncture sanitaire et au confinement instauré par les instances locales.

Calendrier fédéral 2021: Un 1er semestre positif sur l'ensemble des compétitions et évènements fédéraux qui ont pu être organisés. En moyenne plus de 170 triathlètes se sont donnés rendez-vous sur l'ensemble des compétitions fédérales. Un second semestre boulversé par le confinement qui va demander une modification du calendrier en concertation avec les entraîneurs des clubs. Une réunion avec les clubs et les entraîneurs est prévue (date en fonction de la levée des restrictions actuelles dues à la lutte contre la propagation de la Covid) pour statuer sur la fin du calendrier 2021 des compétitions : report de celles-ci, choix des dates, prioriser les championnats de Polynésie qui font partie du cahier des charges de la délégation de service public

Formations:

- <u>Formation d'arbitre fédérale</u>: Au total 22 arbitres ont été formé sur une journée de formation le samedi 30 janvier 2021. Punaruu Tri 3 ; Kona Tri 4 ; Fei Pi 2 ; CNP 1 ; Mararatri 4 ; VSOP MOZ TEAM 4 ; Vahinetri 3
- <u>Formation accompagnateur de triathlon de niveau 1 (BF1 Triathlon)</u>: Une formation BF1 Triathlon a été organisé le weekend du 20/21 mars 2021, avec 15 stagiaires inscrits à la formation. Au total, 11 des 15 stagiaires ont validé le diplôme fédéral en concertation avec la Fédération Française de Triathlon. Les quatre autres devront fournir la feuille d'heures de présence en structure pour valider le diplôme.

Haut niveau:

- Groupe IATF jeune: Dans le projet de performance fédérale, la FTTri a créé en 2020 le groupe d'Identification et d'Accompagnement des Triathlètes du Fenua jeune (IATF jeune). Au total, 10 jeunes ont été sélectionnés sur le classement du CLASS TRIATHLON VINI à la date du 31 août 2020 (4 filles / 6 garçons du club des Cercles des Nageurs de Polynésie, dont 5 dans la catégorie benjamin(e), 4 dans la catégorie minime et 1 dans la catégorie cadet(te)). Pour cette année, l'objectif annuel a été atteint avec un objectif à 130 points en moyenne et un résultat à 143,1 points en moyenne).
- Stage IATF jeune: Afin d'accompagner ces jeunes et d'aider les entraineurs dans le suivi des athlètes, la FTTri a organisé un stage du 22 au 26 juillet 2021 à Moorea dans l'objectif d'évaluer et de réaliser un diagnostic général sur l'ensemble de ces jeunes. Un second stage devait se tenir du 13 au 13 novembre 2021 à Tahiti mais suite au confinement il a du être reporté à une date ultérieure.

La FTTri organisera au 1^{er} trimestre 2022 une réception pour récompenser les athlètes titrés en 2021 (champions de France par équipe benjamin, gagnants du challenge...) et remettre les diplômes des formations organisées par le FTTri.



5/ Approbation du bilan financier de 2021.

Obtention de 2 subventions qui n'étaient pas prévues dans le bilan prévisionnel 2021 : Subvention de la FEBECS et subvention de la World triathlon grâce à des dossiers très bien montés, comme d'ailleurs pour toutes les subventions obtenues du fait d'un excellent travail du CTF, Rémy Ségard.

Année 2021 : bilan financier avec un important report pour 2022 car plusieurs actions sur des postes de dépenses n'ont pas pu être menées du fait du contexte sanitaire, par exemple sur le poste formation (question de Yannick Champs) : pas de rémunération d'intervenants, moins de dépenses sur la venue de Rodolphe Lesage (hébergement, véhicule).

Le tarif de certaines formations ne peut pas être revu à la baisse car il est imposé par la Fédération française de Triathlon pour que l'accès à ces formations soit le même pour tous.

Le budget de ces formations non utilisé ne peut pas être reporté sur un autre poste de dépense car il est en rapport avec des demandes de subventions.

Les subventions sont obtenues grâce à des dossiers de demande en rapport avec des actions bien précises, elles ne sont obtenues qu'après justification de la réalisation de ces actions.

Pour l'obtention de la subvention de la World triathlon de 8000\$: important travail du président Joe Tapare et du CTF Rémy Ségard avec de nombreuses visioconférences nocturnes avec la World triathlon. Cette subvention est en rapport avec le projet de développement local des disciplines enchaînées (notamment dans les îles)

Soumis au vote, le bilan financier 2021 est adopté à la majorité des membres présents et représentés dont une abstention (VSOP-MozTeam).

6/ Présentation des perspectives pour 2022

Calendrier 2022 (établi par la commission technique) : nouveauté en octobre 2022 avec un stage enfant axé sur l'initiation aux disciplines enchaînées.

4 class tri, des stages adultes...

Question de Olivier Le Cam : n'apparaît pas sur le calendrier les France Triathlon et Duathlon.

Réponses : pas de dossard attribué par la FFtri, que la FTTri n'est qu'invitée (comme pour les France de ligues). De plus Eric Zorgnotti précise que les France Duathlon sont tôt dans l'année et qu'une précédente expérience il y a quelques années n'a pas été une réussite.

7/ Approbation du bilan prévisionnel 2022.





La FTTri a demandé le maximum de subventions pour des actions dont il faudra justifier la réalisation.

Le COPF travaille pour débloquer des budgets pour les fédérations pour la performance. Important dossier de la part du COPF également pour le maintien en poste des CTF dans les fédérations avec une aide financière.

Dans les recettes prévisionnelles : nombre de licenciés optimiste même s'il y a eu une baisse de 25% en 2021.

Prévision de dépenses : achat de matériel (barnum par exemple) pour un meilleur confort lors des organisations des compétitions.

Il y a une augmentation de 50% du budget par rapport à 2021, due à la création du poste à $\frac{1}{2}$ temps de Jaël que la FTTri espère pérenniser et passer à temps plein.

Les charges sociales de la CPS s'élèvent à 185000xpf par mois. Bernard Costa suggère de détailler la ligne de dépense sur les charges sociales : séparer les charges liées au salaire du CTF et celles liées au poste de Jaël afin de pouvoir quantifier le coût de chaque poste.

Demande de Thomas Mourier de basculer une partie des budgets pour le haut-niveau vers des budgets pour l'ensemble des licenciés. Réponse de la FTTri : ce n'est pas un choix politique de la FTTri d'axer sur le haut-niveau mais une nécessité pour obtenir la DSP et des subventions de la DJS qui exige de plus en plus de justificatifs précis.

Soumis au vote, le budget prévisionnel 2022 est adopté à la majorité des membres présents et représentés.

8/Approbation de la règlementation fédérale 2022.

Demande de modifications de la part de la FTTri :

2.9.2 : modification appliquée

2.11.1.1 : les termes « prioritaires et exclusifs » sur les partenaires posent problème aux présidents de clubs qui eux aussi ont des partenaires à qui ils promettent une certaine visibilté. Modification du changement demandé pour permettre de s'adapter à chaque compétition.

Demande de la part des clubs :

4.3.7 : modification appliquée (demande VSOP)

4.6.11 demande de modification du VSOP acceptée

Demande de Fei Pi : inscription jusqu'à J-7 et non pas J-14 modification acceptée

Possibilité pour les clubs de travailler avec une entreprise locale pour le site d'inscription. La FTTri leur donne cette possibilité pour les évènements fédéraux pas pour les compétitions fédérales. En effet, la FTTri avait aussi cette politique de faire travailler une entreprise locale

mais après une rencontre avec FenuaMoove, il s'avère que Fenua Moove ne peut pas remplir le cahier des charges pour gérer les inscriptions notamment concernant la protection des données personnelles.

Demande à cette occasion de la part de Thomas Mourier (VSOP Moz Team) de pouvoir avoir une aide ou une formation de la part de la FTTri concernant cette protection des données personnelles.

Il n'est donc pas retenu la demande de Fei Pi concernant la possibilité des clubs de choisir leur propre site d'inscription.

Le site choisi par la FTTri remplit pleinement le cahier des charges notamment sur la protection des données et permet dorénavant aux licenciés de s'inscrire individuellement et non plus exclusivement par l'intermédiaire de leur club (ce qui était une demande de la part de certains clubs lors de l'AG du 7 septembre 2021)

Il est prévu d'intégrer au règlement intérieur le détail de la commission technique (sa composition et son rôle) : demande de Yannick Champs (AS Tamarii punaruu tri). La FTTri présentera à chaque président de club cette partie du règlement intérieur avant de l'y intégrer.

Soumis au vote, l'évolution de la réglementation fédérale de 2022 est adoptée à la majorité des membres présents et représentés .

Présentation par Olivier Le Cam de l'équipe médicale fédérale et de ses actions :

Lors d'une réunion avec le Haut-commissariat, celui-ci a reconnu l'excellent travail de la FTTri concernant la bonne tenue des compétitions et l'application des restrictions liées au covid.

L'équipe médicale a pour objectif d'évoluer vers une commission médicale avec 3 médecins, 3 infirmières, 3 kinésithérapeutes. Elle aimerait créer un centre de référence pour le suivi et les soins des athlètes, qu'ils soient issus du groupe IATF ou groupe excellence (adulte). Elle ne pourra en aucun cas s'occuper de l'ensemble des licenciés auprès de la FTTri.

La DJS devrait développer des budgets pour 2024/2027 (jeux) et former 22 médecins du sport.

^{*}prise en charge du groupe IATF

^{*}médicalisation des compétitions en plus des secouristes

^{*}volet sanitaire lors des compétitions concernant l'applications des règles sanitaires liées à la Covid19 : remerciements aux parents des jeunes triathlètes qui ont permis l'application de ses règles.



9/ Questions diverses :

Aucune question n'a été communiquée avant l'AG donc le président reste à l'écoute pour certaines questions mais n'est pas dans l'obligation d'y répondre au cours de cette AG.

Demande de la part d'un parent de jeune licencié présent : meilleure communication de la part de la FTTri (notamment sur l'obtention du titre de champion de France par équipe benjamin), plus de rigueur, meilleure encadrement et création d'une commission jeune au sein de la FTTri.... Joe Tapare lui propose de faire une liste précise par écrit de ses désidérats afin que la FTTri lui réponde précisément.

Olivier Le Cam propose une réunion avec les différents acteurs de la FTTri (CF, présidents de club, CTF, entraîneurs) pour discuter de l'éventuelle création d'une commission jeune et le problème de la scolarité avec le Haut-niveau. Eric Zorgnotti explique qu'il y a un projet de la part de l'IJSPF pour proposer à toutes les fédérations la possibilité de créer un centre de performance.

Remerciements de la part du président de la FTTri pour la présence de chacun ce jour.

Levée de séance 11h34.

Président Secrétaire Trésorier